

3EN1
Société à responsabilité limitée
au capital de 135 000 euros
Siège social: "La Trique"
La Chapelle Largeau
79700 MAULEON
483 787 958 RCS NIORT

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 06 FEVRIER 2019

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2018

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2018 s'élevant à 9 487,61 euros de la manière suivante:

Bénéfice net comptable de l'exercice	9 487,61 euros
--------------------------------------	----------------

Affecté en totalité au compte report à nouveau qui ressort ainsi débiteur de 67 205,88 euros.

L'Assemblée Générale constate qu'il résulte du bilan de l'exercice clos le 30 septembre 2018 qu'elle vient d'approuver que les capitaux propres de la Société sont reconstitués à un niveau au moins égal à la moitié du capital social, et qu'il convient de faire procéder à une inscription modificative au Registre du-commerce et des sociétés relative à la régularisation de la situation de la Société.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 06 février 2019

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance

